Commune de
PLAINE-HAUTE
Côtes d'Armor

Envoyé en préfecture le 24/02/2026
Reçu en préfecture le 24/02/2026
Publié le
ID : 022-212201701-20260223-2026022D-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 23 février 2026

Nombre de membres			
Effectif légal	En exercice	Présents	Ayant pris part à la délibération
19	**18**	**16**	**18**

Date de la convocation
18/02/2026
Date d'affichage
18/02/2026

L'an deux mille vingt-six, le lundi vingt-trois février à vingt heures, le conseil municipal, convoqué en séance ordinaire le dix-huit février deux mille vingt-six s'est réuni à la mairie de Plaine-Haute au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de Mr Philippe PIERRE, Maire.

Etaient présents : PIERRE P, LOYER JY, REPERANT E, RAOULT S, LUCAS R, LE COQ P, HUGER D, PANSART JF, OIZEL R, LETORT N, BONNY V, FERON M, BLANCHARD S, TOQUET C, LE MOINE N, MEHEUT L.

Absents : LE FOL B, LE COQ O.

Pouvoirs : LE FOL B à LETORT N, LE COQ O à TOQUET C.

Secrétaire de séance : LOYER JY.

Délibération n°2026022 : Pièges à frelons

Dans le cadre de la lutte contre le frelon asiatique à pattes jaunes, le GDSA22 ouvre une commande groupée de pièges sélectifs Good4bees auprès des adhérents et des communes qui participent au PPF (Piégeage de printemps des fondatrices) afin de réduire les coûts d'achats.

Ce piège est un piège sélectif testé en 2025. Le GDSA22 l'a choisi pour sa sélectivité, sa facilité d'emploi, sa sécurité et son coût abordable.
Le piège Good4bees permet la capture des fondatrices au printemps et la diminution de la pression sur les ruchers à l'automne.
Ce piège est sélectif et permet de se rapprocher du Plan National de Lutte contre le Frelon (PNLF).

La commune va faire l'acquisition de 50 pièges qu'elle mettra à disposition gratuitement auprès des piégeurs volontaires.

Au vu du coût du piège, il convient de fixer un tarif dans le cas où le piégeur ne rende pas le piège après la campagne de piégeage.

Le Conseil Municipal,
Entendu l'exposé de Stéphane Raoult,
Après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

FIXE le prix d'un piège Good4bees à 15€ dans le cas où le piégeur ne le rende pas à la commune à la fin de la campagne de piégeage.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Philippe PIERRE